



Christe & Gyax
Ingénieurs Conseils SA



Vully-les-Lacs

Étude de mobilité

Présentation des résultats de l'étude au Conseil Communal

25 juin 2019

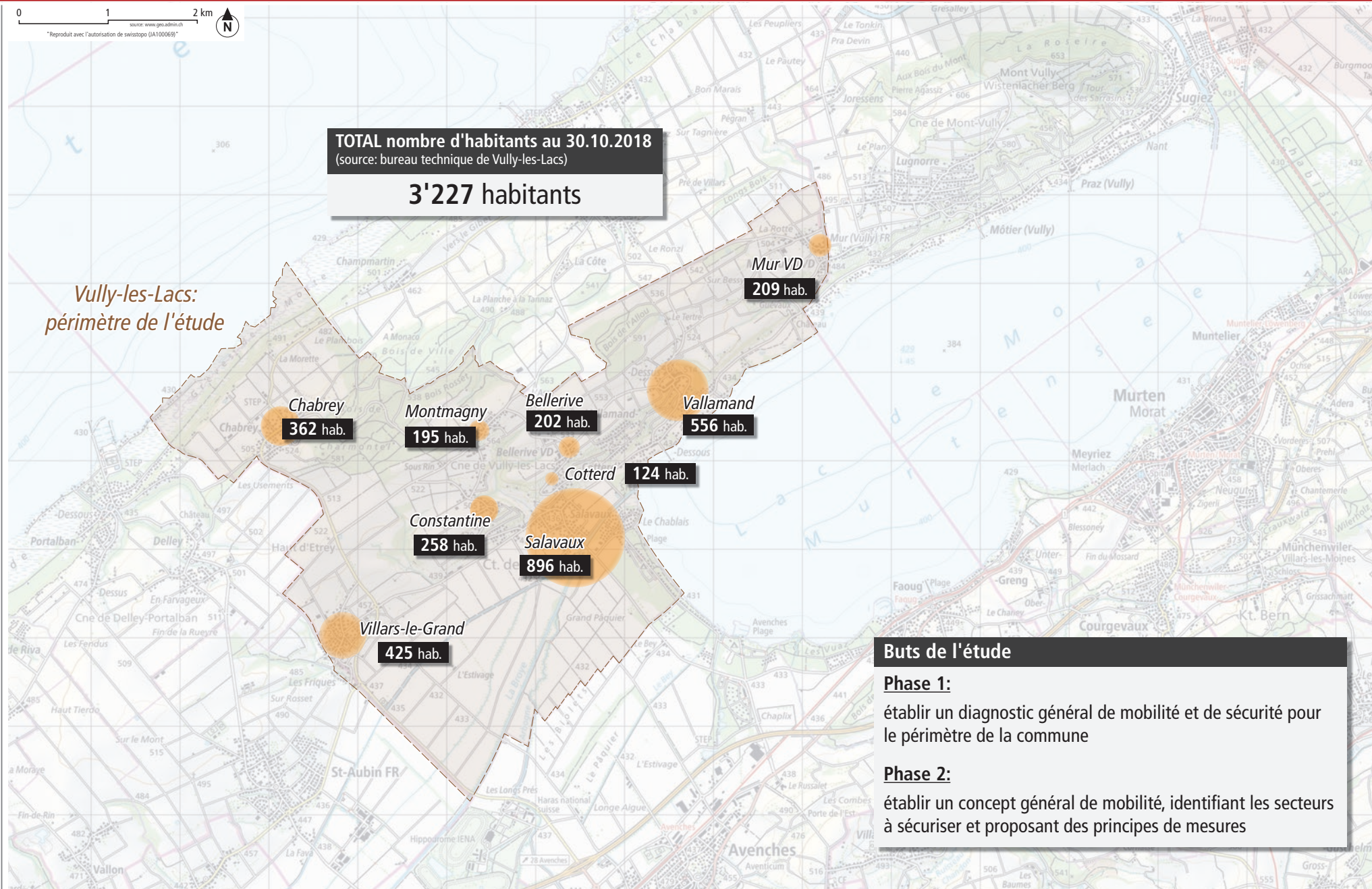
■ **Ordre du jour**

- Analyse de la situation actuelle
- Définition des objectifs généraux visés en termes de mobilité et de sécurité
- Diagnostic, enjeux et mesures envisageables par village

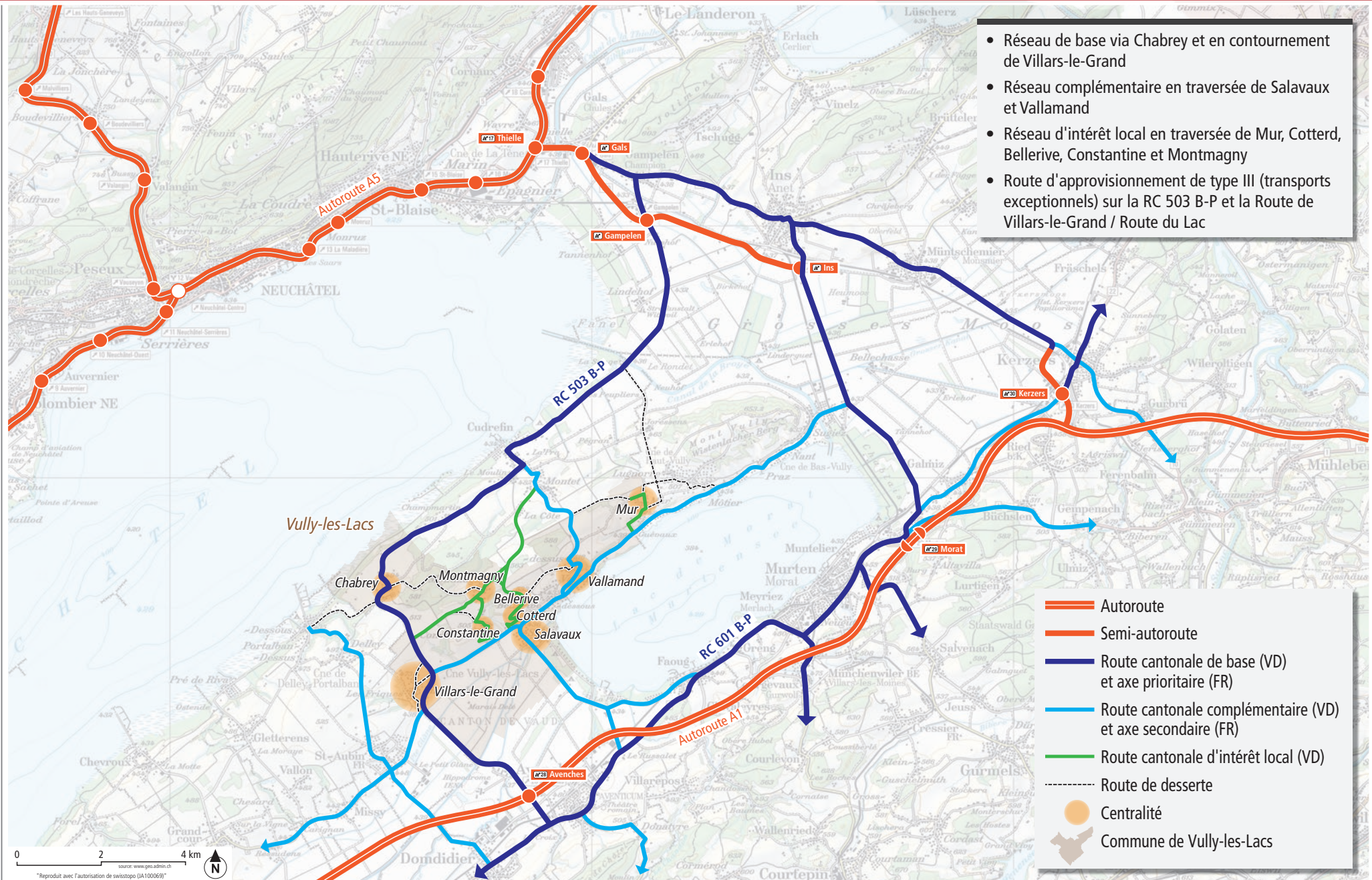


Analyse de la situation actuelle

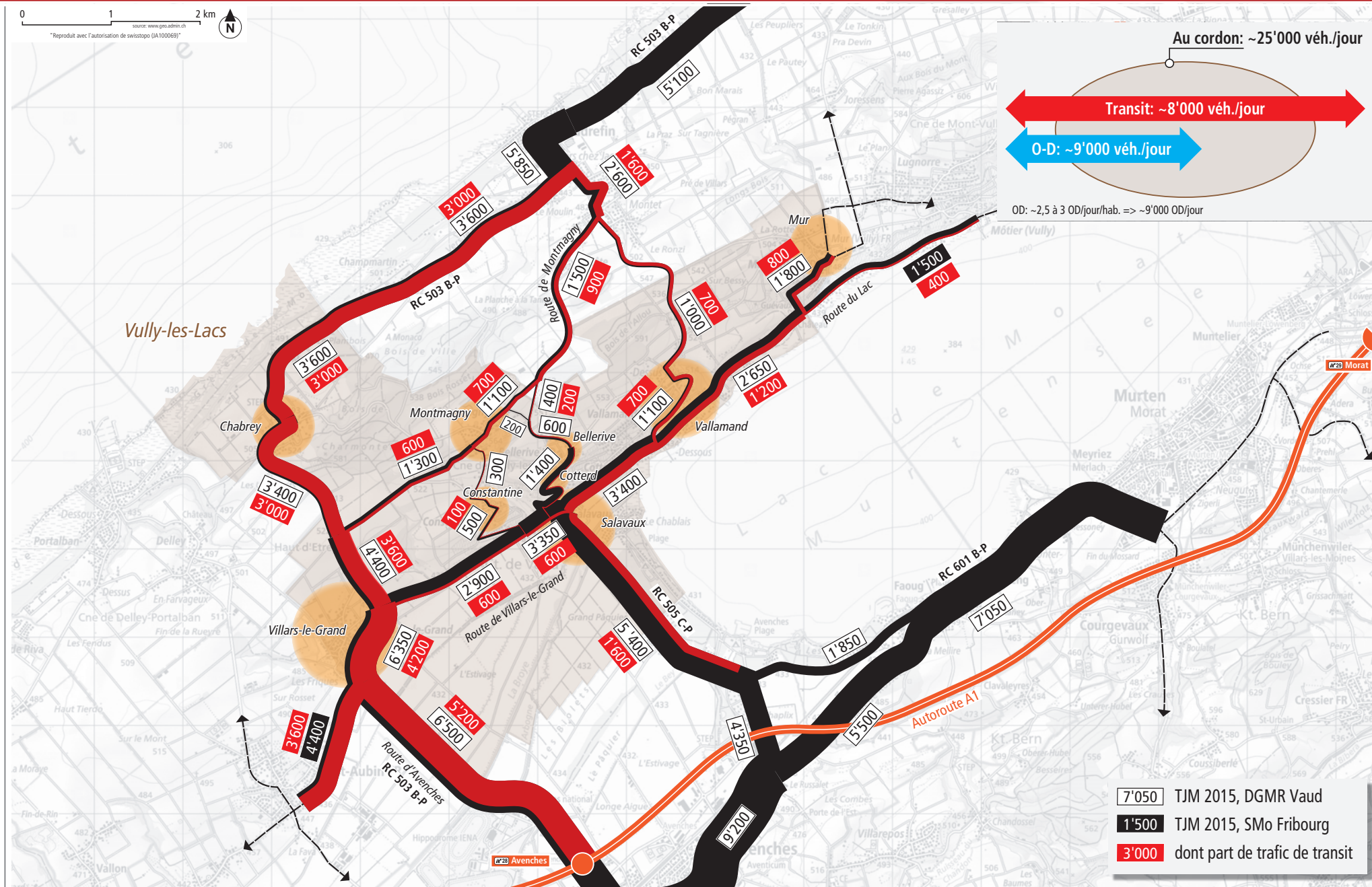
Cadre et buts de l'étude



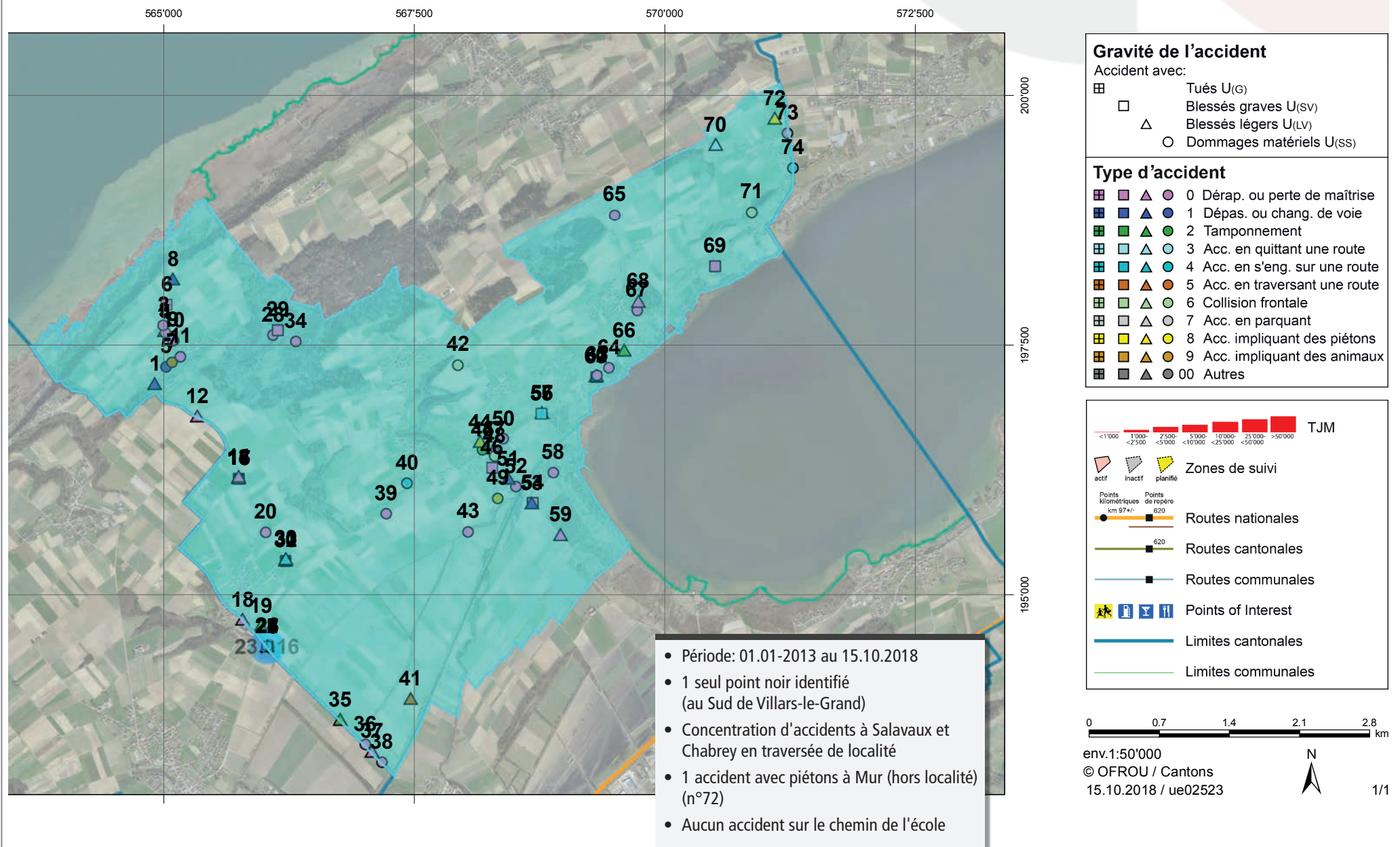
Hiérarchie du réseau routier



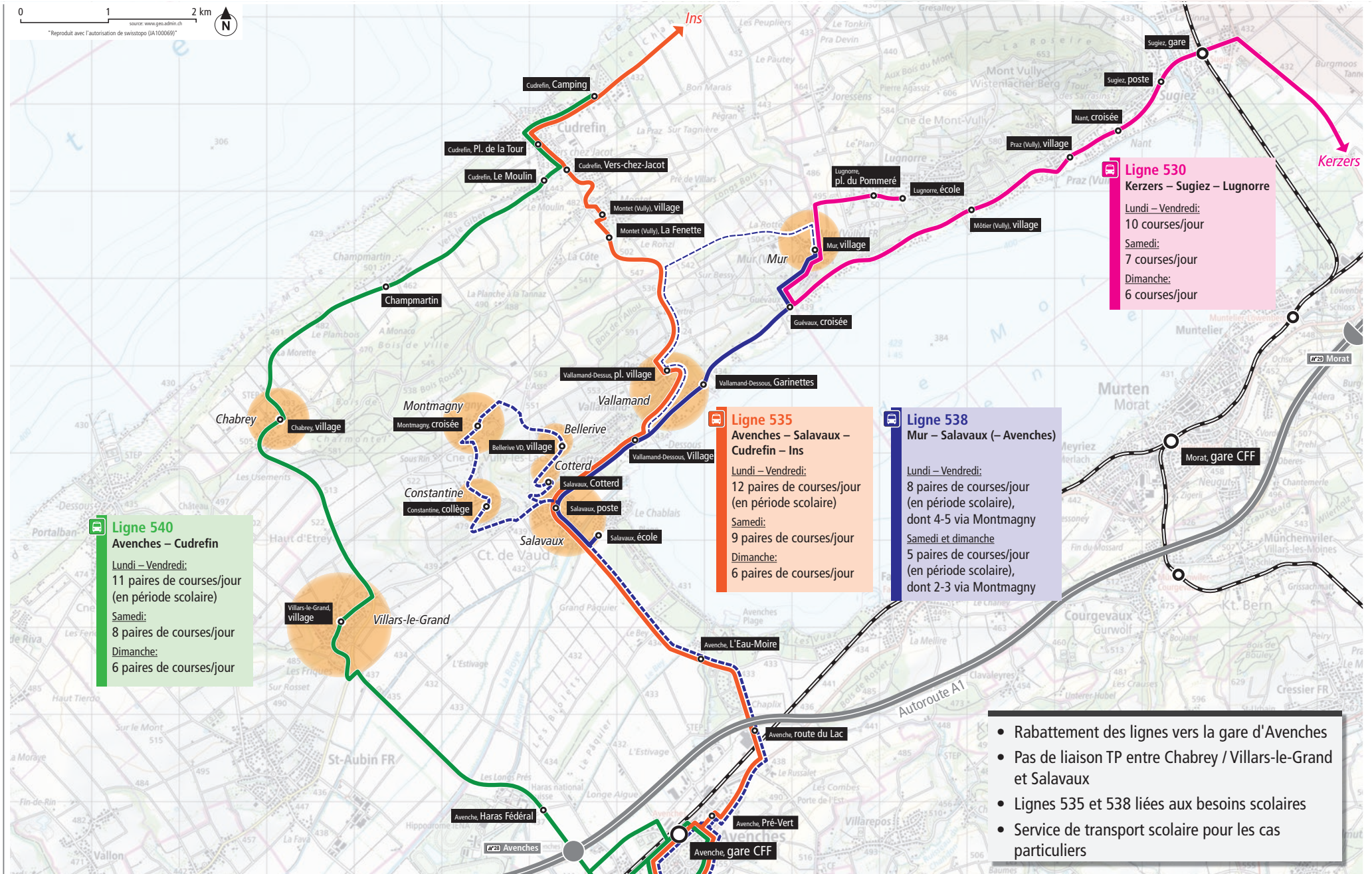
Estimation des parts de transit



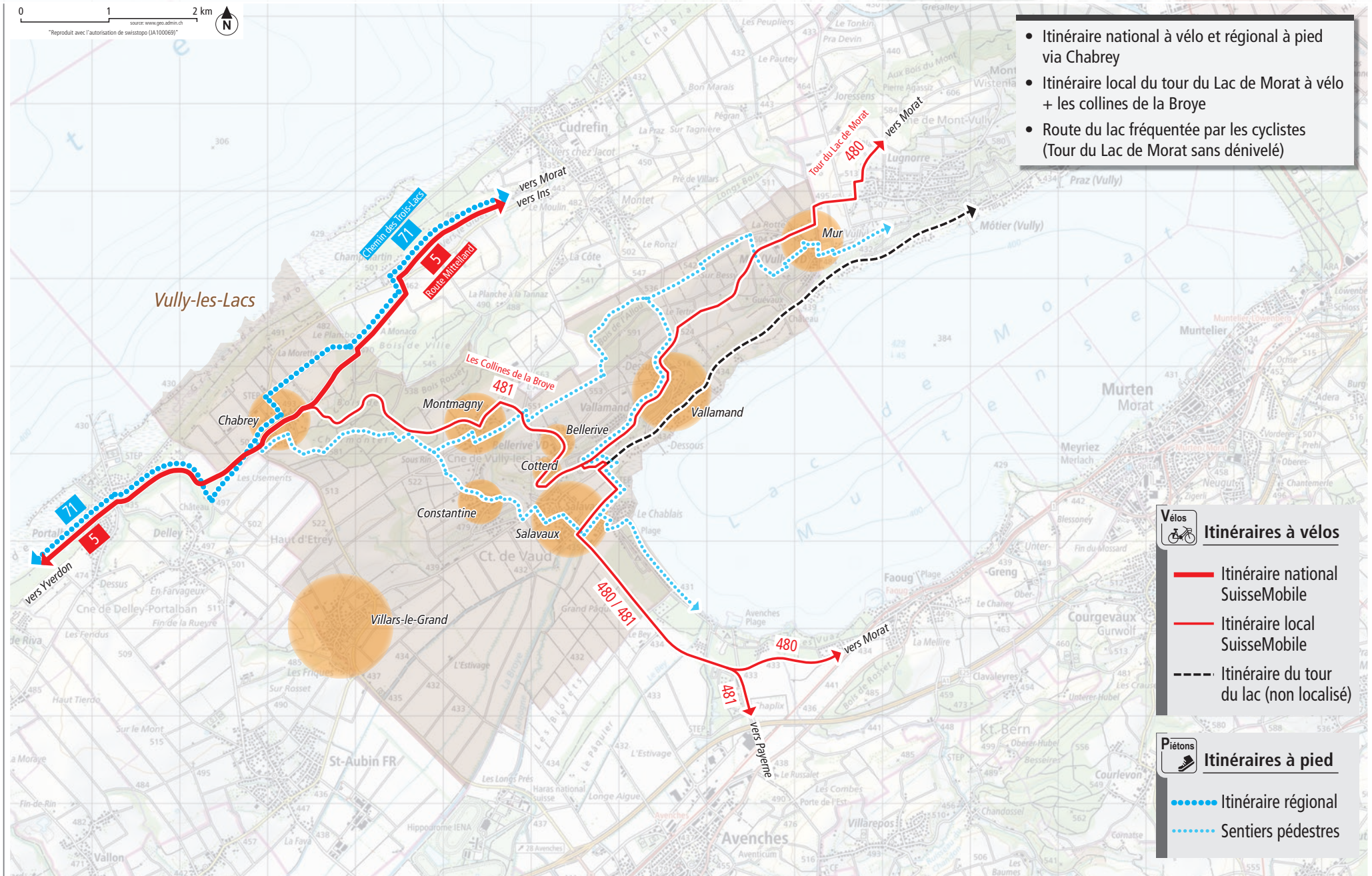
Analyse de l'accidentologie



Transports publics: état actuel



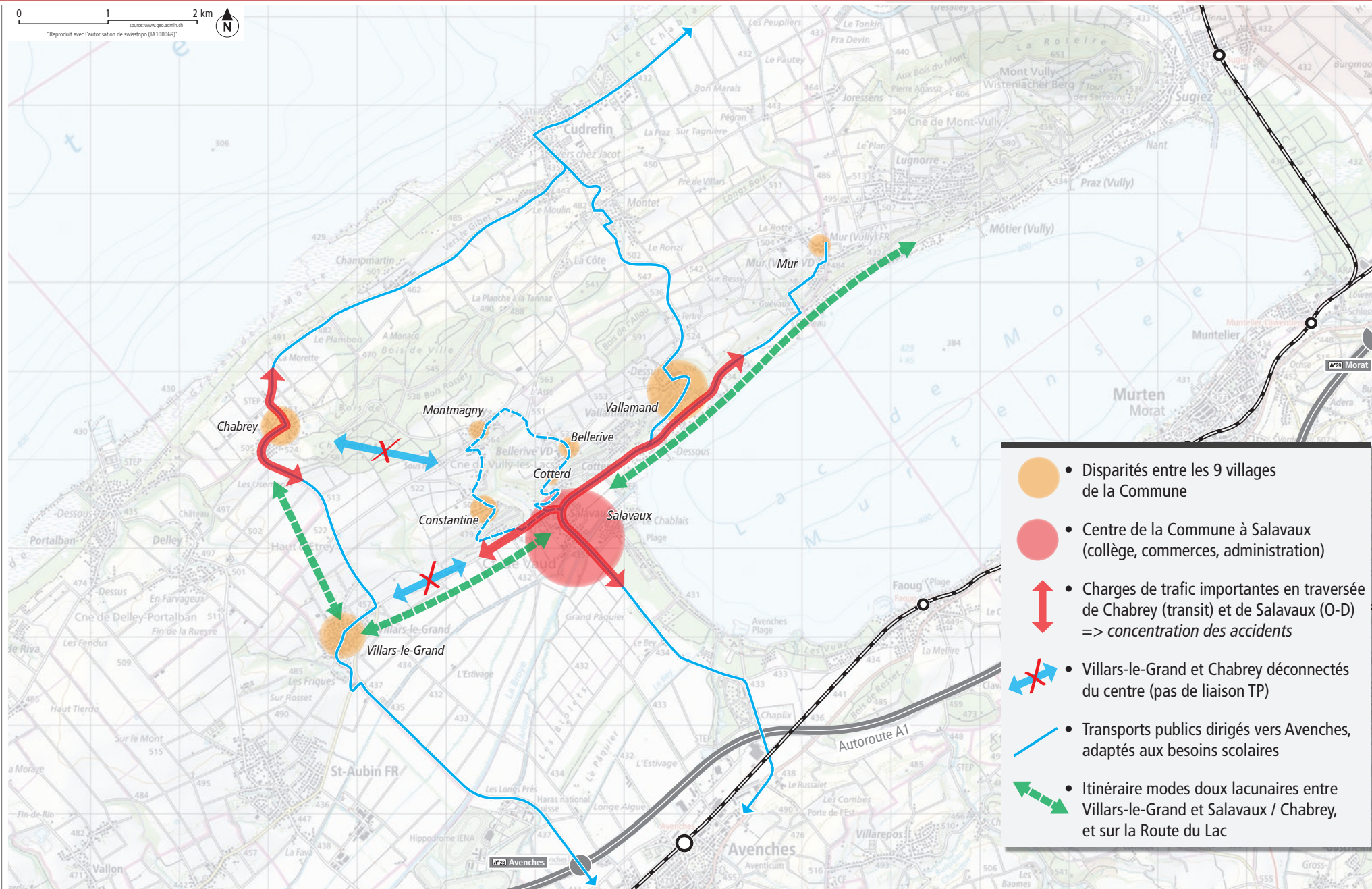
Itinéraires de mobilités douces liés au secteur d'étude



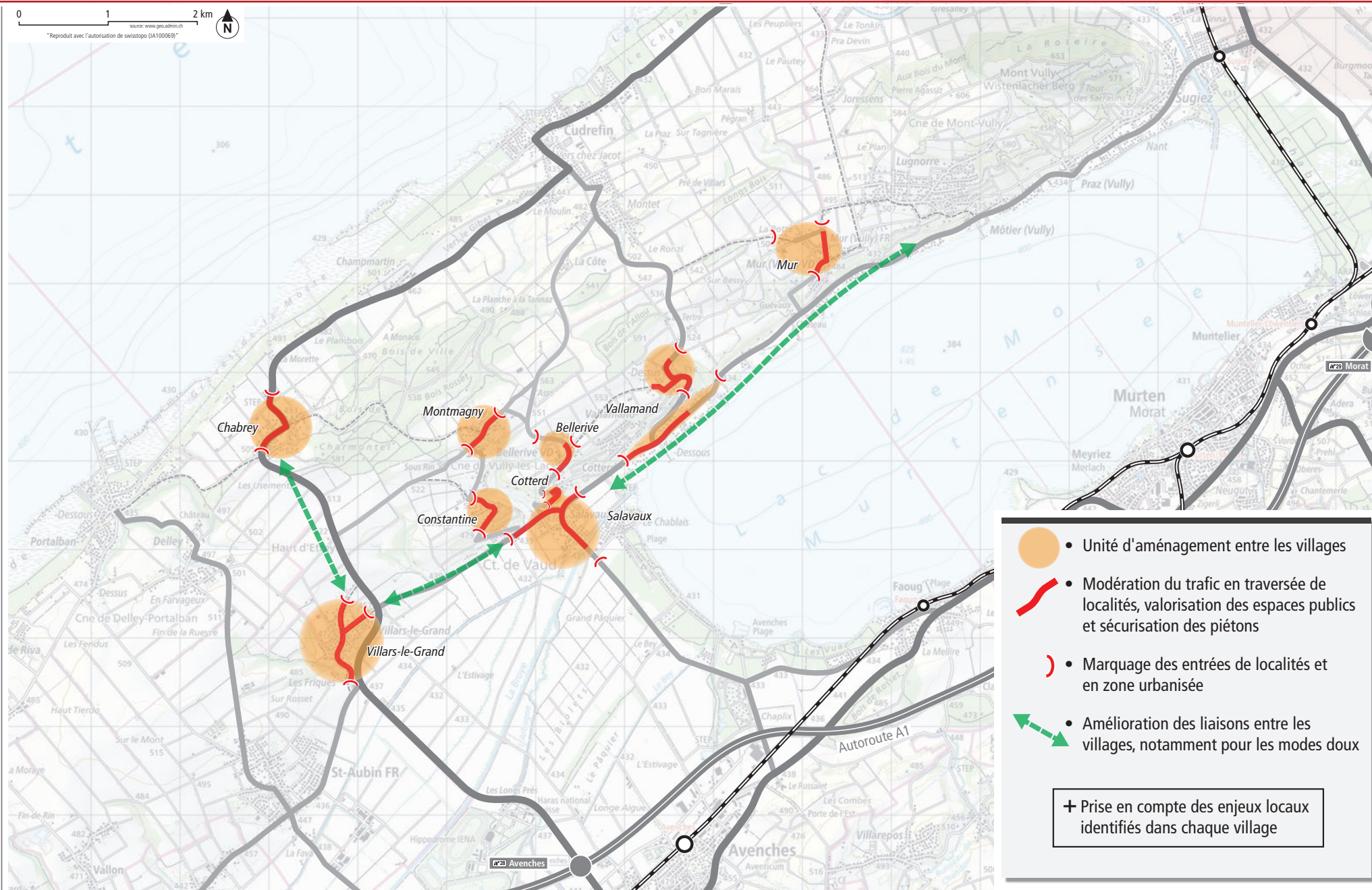


Définition des objectifs visés en termes de mobilité et de sécurité

Synthèse du diagnostic



Objectifs généraux de mobilité et de sécurité

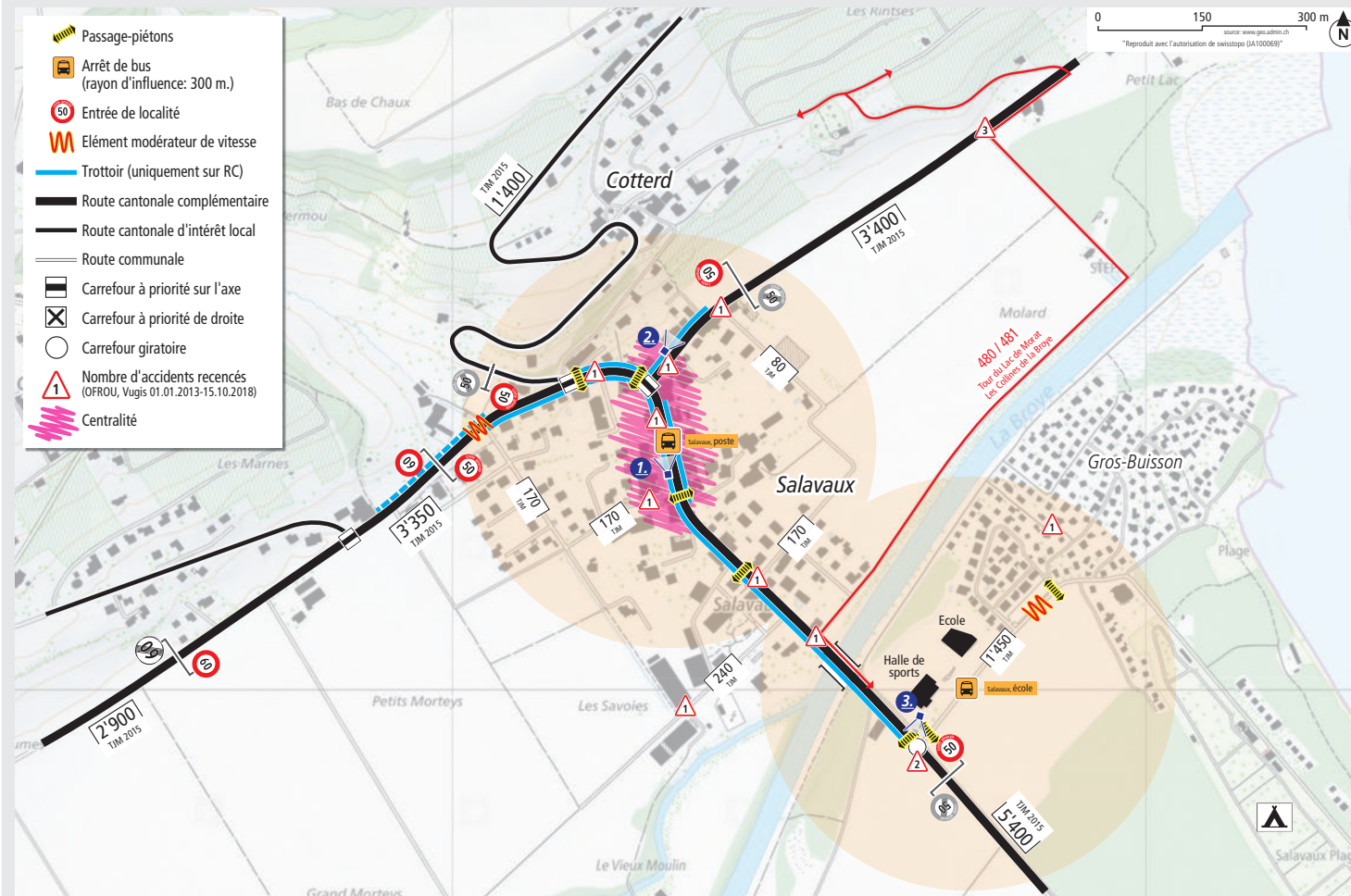




Situation, diagnostic, enjeux et mesures envisageables par village

Salavaux

Situation



Diagnostic

Traversée de localité:

- Aménagement très routier, pas d'aménagement de modération
- Accidents ponctuels
- Trafic relativement élevé (5'400 véh./jour)
- Vitesse signalée respectée (source: comptages DGMR 2016)

Entrées de localité:

- Limitation à 60 km/h côté Ouest, pas d'aménagement particulier
- Marquage de l'entrée de localité côté Ouest par un décrochement horizontal
- Entrée de localité côté Est peu marquée
- Marquage de l'entrée de localité côté Sud par le carrefour giratoire

Sécurité piétonne:

- Chemin de l'école principal le long de la RC sécurisé par un trottoir et des passages piétons
- Peu de traversées piétonnes sécurisées au centre, malgré la présence de commerces, de services et l'arrêt bus

Sécurité vélos:

- Pas d'aménagements cyclables sur la RC
- Itinéraire vélos principalement hors du trafic principal, pas d'aménagements aux carrefours d'accès à la RC

Transports publics:

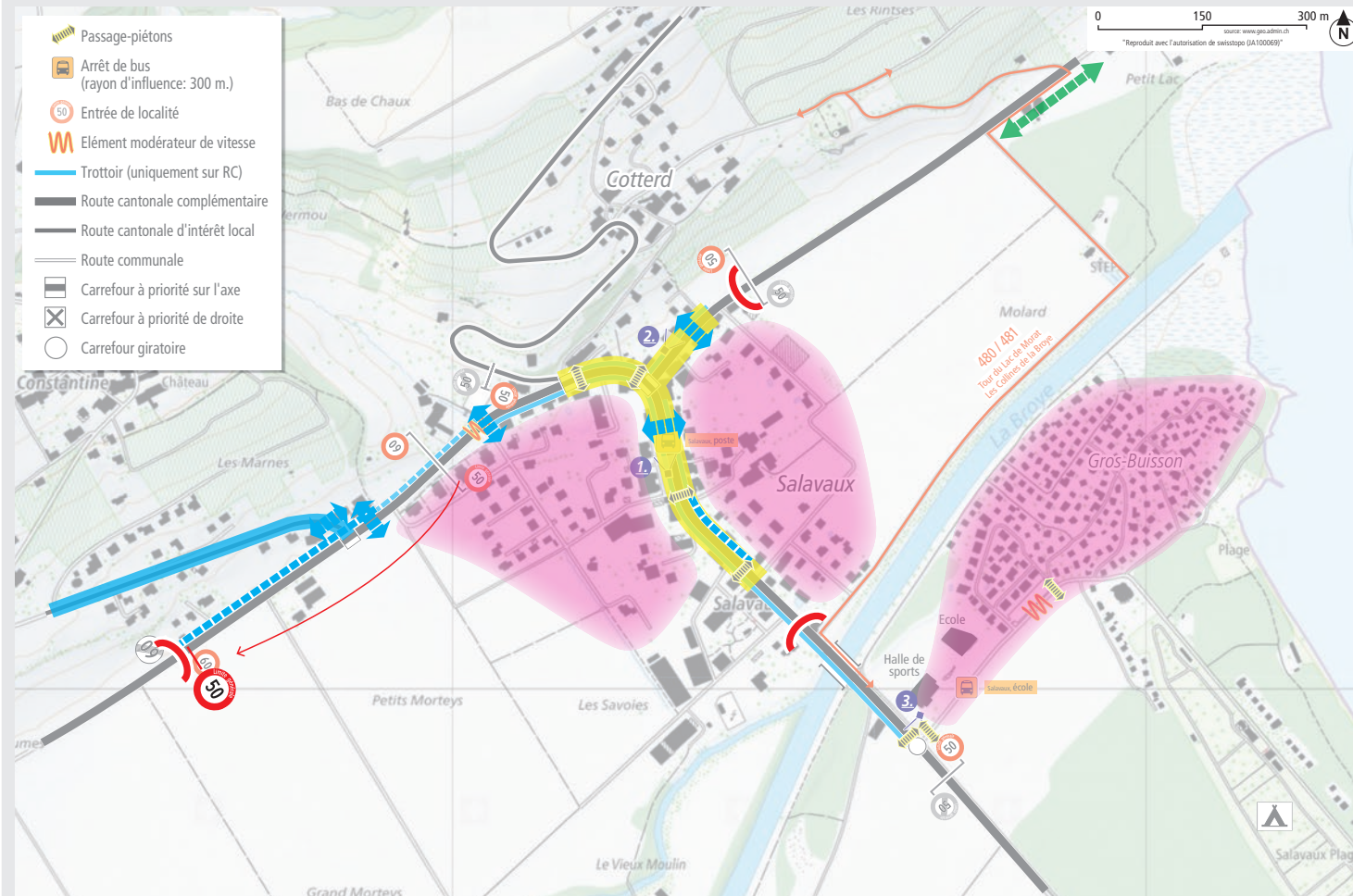
- Quartier de Gros-Buisson hors de la zone de desserte TP

Enjeux

- Modération et sécurisation de la traversée de localité (chemin de l'école)
- Amélioration des traversées piétonnes
- Marquage des entrées de localité
- Qualité et continuité du trottoir sur la Route d'Avenches
- Sécurisation des quartiers d'habitation

Salavaux

Situation et localisation des mesures



Enjeux locaux

- Modération et sécurisation de la traversée de localité (chemin de l'école)
- Amélioration des traversées piétonnes
- Marquage des entrées de localité
- Qualité et continuité du trottoir sur la Route d'Avenches
- Sécurisation des quartiers d'habitation

Mesures d'exploitation et d'aménagement

Traversée de localité: ●

- Requalification de la traversée de localité, modération
- Aménagement de modérateurs ponctuels dans les quartiers

Entrées de localité: ●

- Création de portes d'entrées dans la zone urbanisée
- Déplacement du 50 km/h vers l'Ouest sur la Route de Villars-le-Grand

Sécurité piétonne: ●

- Amélioration de la sécurité par la requalification de la traversée de localité
- Amélioration des traversées piétonnes (nombre de traversées, localisation)
- Prolongement du cheminement piéton le long de la Route de Villars-le-Grand et sécurisation du carrefour avec la Route de Salavaux

Sécurité vélos: ●

- Aménagements cyclables sur la Route du Lac

Quartiers d'habitation: ●

- Zone 30 et/ou modération du trafic

Villars-le-Grand



Diagnostic

- Traversée de localité:**
- Contournement du village par la RC, peu de trafic au centre du village
 - Aménagement de trottoirs chanfreinés, voirie étroite, vitesses modérées
 - Plusieurs accidents aux carrefours d'accès à la RC (point noir entre la Route de Villars et la Route d'Avenches)
 - Passage étroit avec mauvaise visibilité à la Route de Chabrey

- Entrées de localité:**
- Pas de marquage des entrées dans la zone urbanisée

- Sécurité piétonne:**
- Trottoirs au centre du village
 - Bande piétonne en entrée Sud

- Sécurité vélos:**
- Pas d'aménagements cyclables, mais pas de points noirs en traversée de localité

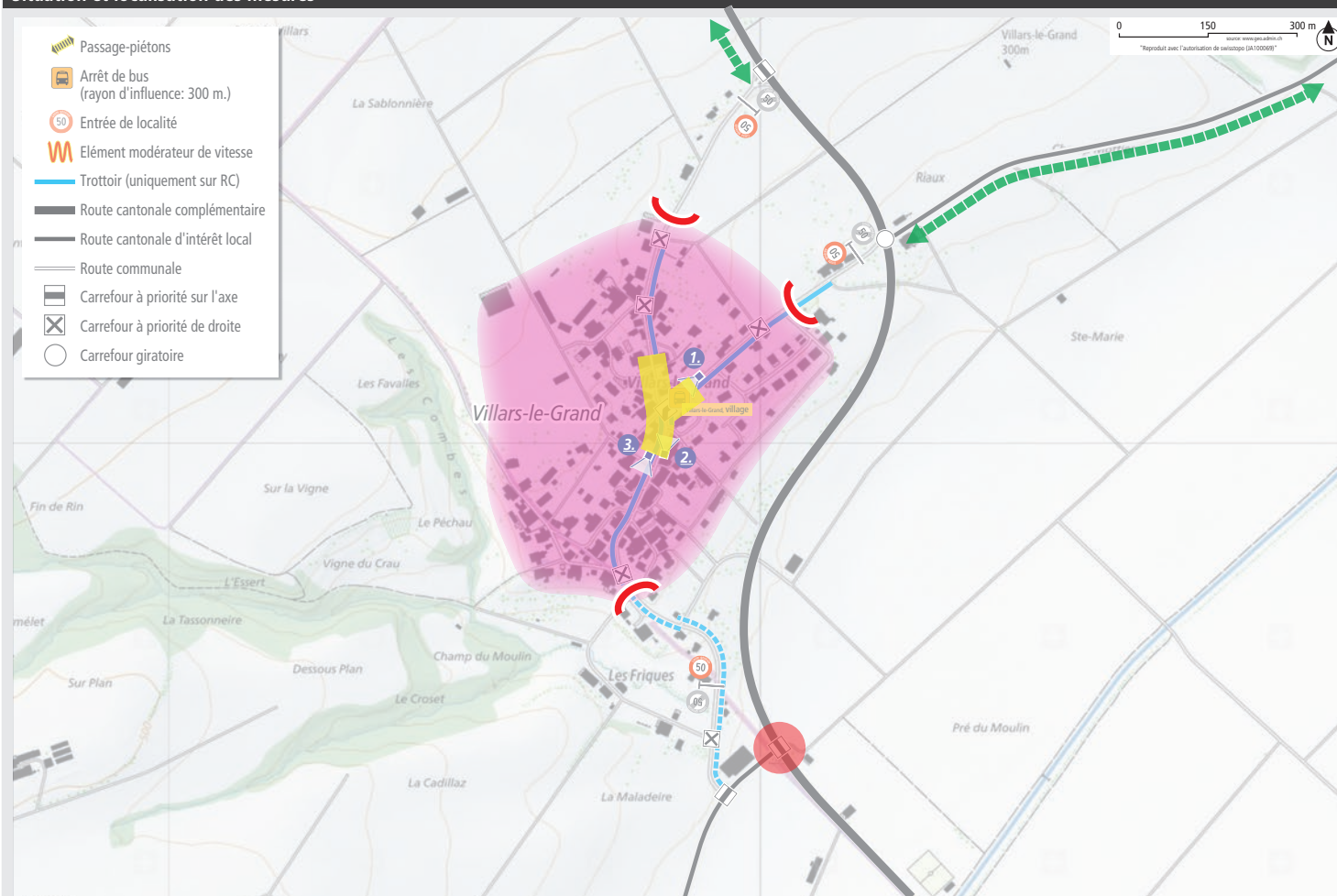
Enjeux

- Marquage des entrées en zone urbanisée
- Sécurisation des carrefours d'entrée sur la RC
- Modérer la traversée de localité



Villars-le-Grand

Situation et localisation des mesures



Enjeux locaux

- Marquage des entrées en zone urbanisée
- Sécurisation des carrefours d'entrée sur la RC
- Modérer la traversée de localité

Mesures d'exploitation et d'aménagement

Traversée de localité: ●

- Complément d'aménagement d'éléments modérateurs au centre du village

Entrées de localité: ●

- Création de portes d'entrées dans la zone urbanisée

Sécurité piétonne: ●

- Pas de mesures

Sécurité vélos: ●

- Pas de mesures en localité

Village: ●

- Zone 30 et/ou modération

Sur RC hors localité:

- Aménagements cyclables sur la RC 503 B-P et la Route de Villars-le-Grand (ou signalisation d'itinéraires alternatifs)
- Réaménagement du carrefour entre la Route de Villars et la Route d'Avenches

Chabrey

Situation



Diagnostic

Traversée de localité:

- Aménagements très routiers, pas de modération
- Trafic élevé en traversée de localité (3'400 véh./jour)
- 8 accidents sur la RC depuis 2013
- Vitesse signalée respectée (V85 = 51 km/h) (source: comptages DGMR 2016)

Entrées de localité:

- Au Nord, pas de marquage de l'entrée de localité ni de l'entrée dans la zone urbanisée
- Au Sud, marquage de l'entrée de localité par un îlot central (modération)

Sécurité piétonne:

- Arrêt de bus: mauvaise accessibilité depuis l'Ouest (pas de traversée piétonne sécurisée)
- Pas de traversée piétonne sécurisée aux débouchés des quartiers Sud de la RC

Sécurité vélos:

- Itinéraire vélo sur route à fort trafic, pas d'aménagements, notamment aux carrefours d'accès sur la RC

Enjeux

- Sécurisation des traversées piétonnes de la RC
- Modération de l'entrée Nord de la traversée de localité et de l'entrée dans la zone urbanisée
- Aménagements cyclables en traversée de localité (itinéraire national la Suisse à vélo)



Chabrey

Situation et localisation des mesures



Enjeux locaux

- Sécurisation des traversées piétonnes de la RC
- Modération de l'entrée Nord de la traversée de localité et de l'entrée dans la zone urbanisée
- Aménagements cyclables en traversée de localité (itinéraire national la Suisse à vélo)

Mesures d'exploitation et d'aménagement

Traversée de localité: ●

- Requalification de la traversée de localité, modération

Entrées de localité: ●

- Création de portes d'entrées dans la zone urbanisée au Nord

Sécurité piétonne: ●

- Aménagement d'une nouvelle traversée piétonne à l'Ouest de l'arrêt de bus

Sécurité vélos: ●

- Pas de mesures, amélioration de la sécurité par la requalification de la traversée de localité

Quartiers d'habitation: ●

- Zone 30 et/ou modération



Montmagny

Situation



Diagnostic

Traversée de localité:

- Aménagements très routiers, pas de modération
- Trafic relativement élevé en traversée de localité (1'100 à 1'300 véh./jour)

Entrées de localité:

- Entrées de localité peu marquées
- Pas de marquage de l'entrée dans la zone urbanisée

Sécurité piétonne:

- Trottoirs chanfreinés au centre du village
- Pas de cheminement piéton sécurisé entre le Sud du village (La Fenette) et l'arrêt de bus

Sécurité vélos:

- Itinéraire vélo sur route à trafic relativement élevé, pas d'aménagements spécifiques

Enjeux

- Modération de la traversée de localité et de La Fenette
- Marquage des entrées de localité
- Aménagements MD entre La Fenette et le centre du village

Montmagny

Situation



Enjeux locaux

- Modération de la traversée de localité et de La Fenette
- Marquage des entrées de localité
- Aménagements MD entre La Fenette et le centre du village

Mesures d'exploitation et d'aménagement

Traversée de localité: ●

- Requalification de la traversée de localité
- Aménagement d'un élément modérateur en traversée de La Fenette

Entrées de localité: ●

- Création de portes d'entrées dans la zone urbanisée

Sécurité piétonne: ●

- Aménagement d'un trottoir sur la Route de Villars-le-Grand

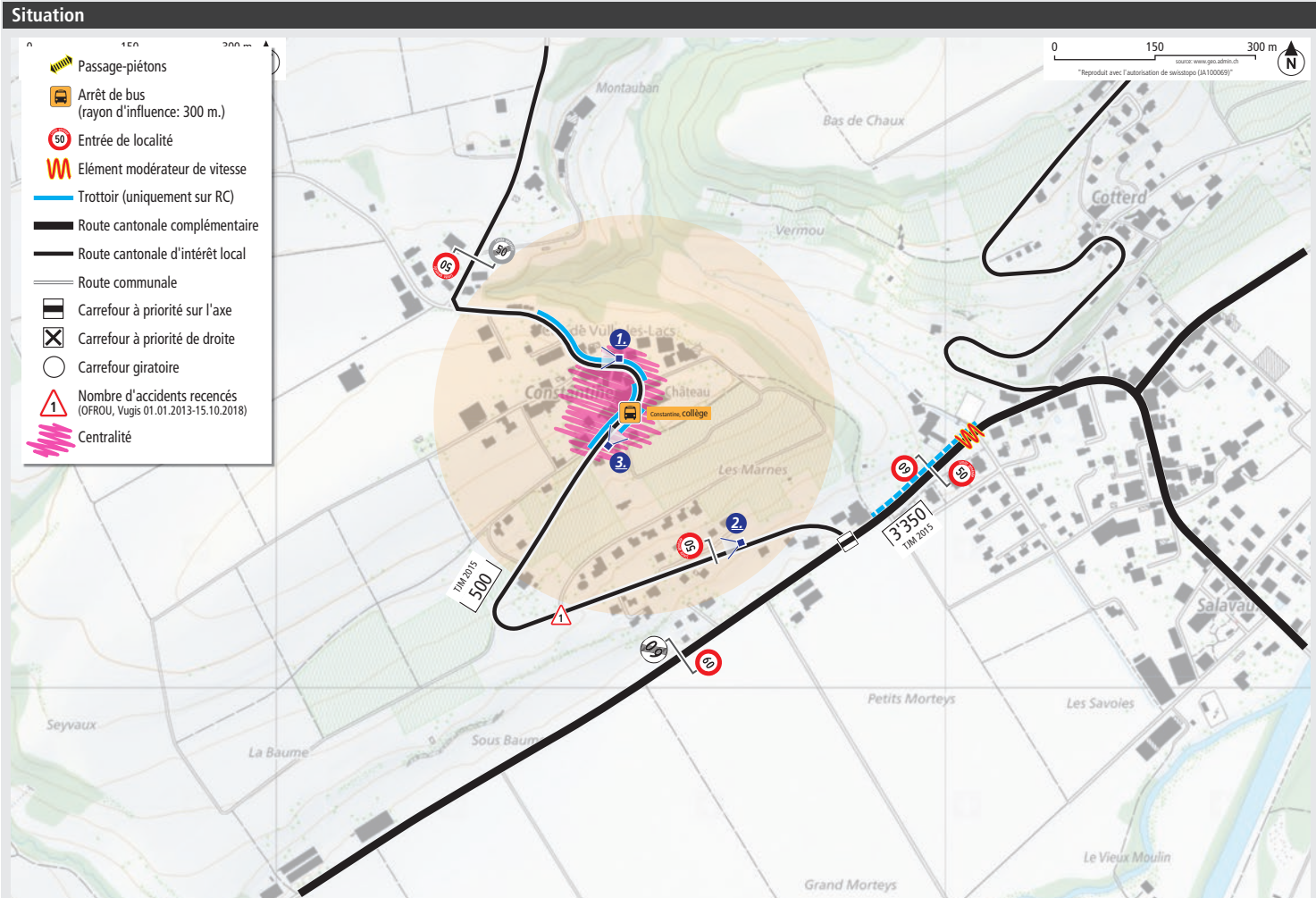
Sécurité vélos: ●

- Pas de mesures

Village: ●

- Modération (éventuellement zone 30?) dans les quartiers et en traversée de localité

Constantine



Diagnostic

- Traversée de localité:**
- Traversée du village requilifiée: trottoirs chanfreinés, voirie étroite
 - Peu de trafic (500 véh./jour)

- Entrées de localité:**
- Pas de marquage des entrées dans le coeur du village
 - Entrée de localité Sud hors de la zone urbanisée

- Sécurité piétonne:**
- Trottoirs au centre du village
 - Pas de cheminement direct et sécurisé entre le Sud du village et Salavaux

- Sécurité vélos:**
- Pas d'aménagements cyclables, mais aucun point noir en traversée de localité

Enjeux

- Marquage de des entrées dans le coeur du village (modération)
- Aménagements MD sur la Route de Salavaux, au Sud du village



Constantine

Situation et localisation des mesures



Enjeux locaux

- Marquage de des entrées dans le coeur du village (modération)
- Aménagements MD sur la Route de Salavaux, au Sud du village

Mesures d'exploitation et d'aménagement

Traversée de localité: ●

- Déjà aménagée, pas de mesures

Entrées de localité: ●

- Création de portes d'entrées dans la zone urbanisée
- Déplacement du 50 km/h, sur la Route de Villars-le-Grand, suppression du 60 km/h

Sécurité piétonne: ●

- Aménagement d'un trottoir ou d'un cheminement piéton sur la Route de Salavaux entre le Chemin des Vignes et la Route de Villars-le-Grand
- Sécurisation du carrefour avec la Route de Villars-le-Grand

Sécurité vélos: ●

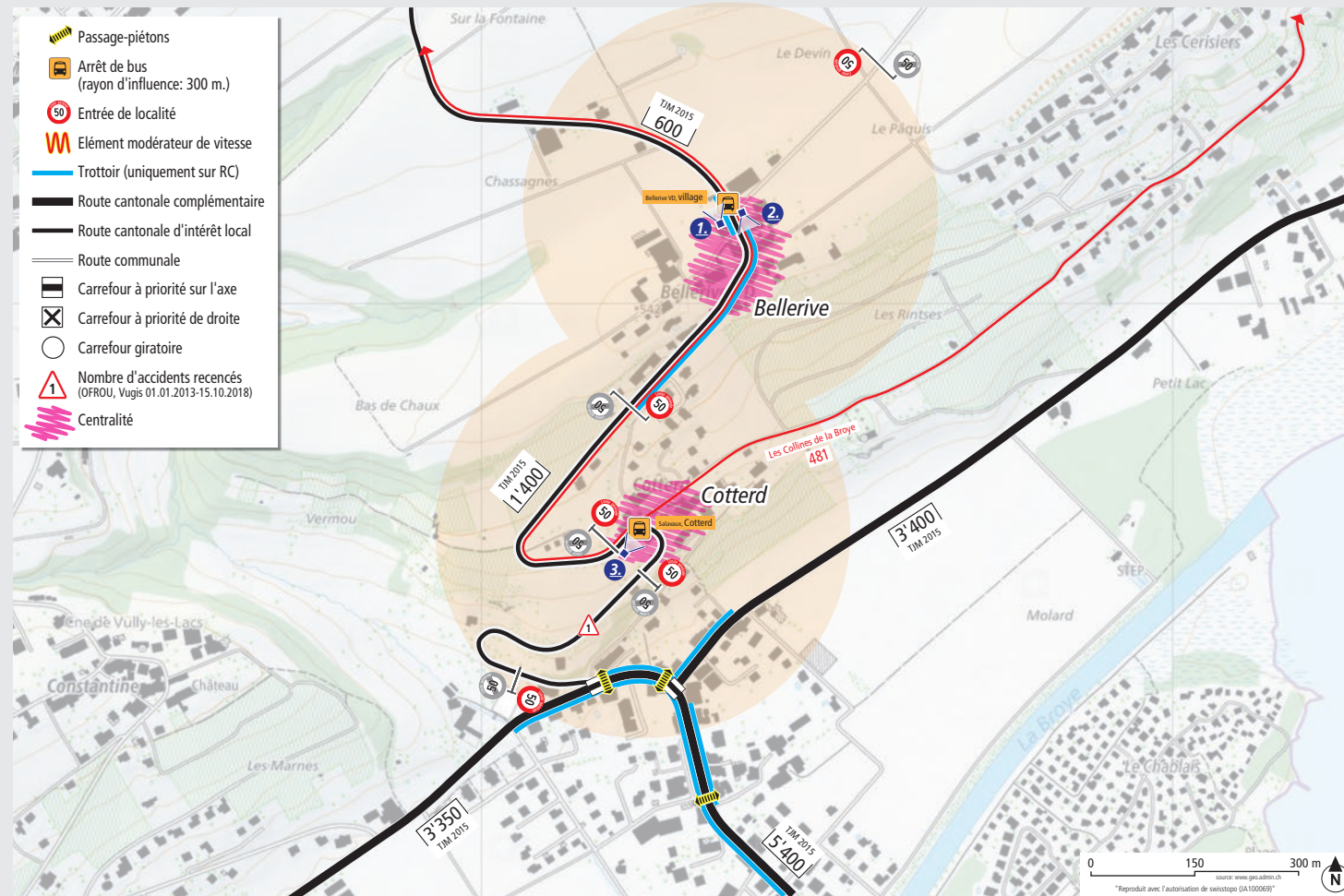
- Pas de mesures

Village: ●

- Modération (éventuellement zone 30?) dans les quartiers et en traversée de localité

Cotterd et Bellerive

Situation



Diagnostic

Traversée de localité:

- Traversée du village de Bellerive requilifiée: trottoirs chanfreinés
- Pas de modération en traversée du village de Cotterd
- Trafic relativement élevé (1'400 véh./jour)

Entrées de localité:

- Entrée de localité Nord de Bellerive hors de la zone urbanisée
- Entrées de localité peu marquées à Cotterd

Sécurité piétonne:

- Accessibilité de l'arrêt de bus "Cotterd" problématique (pas de trottoirs, mauvaise visibilité)

Sécurité vélos:

- Itinéraire vélo sur route à trafic relativement élevé, pas d'aménagements spécifiques

Transports publics:

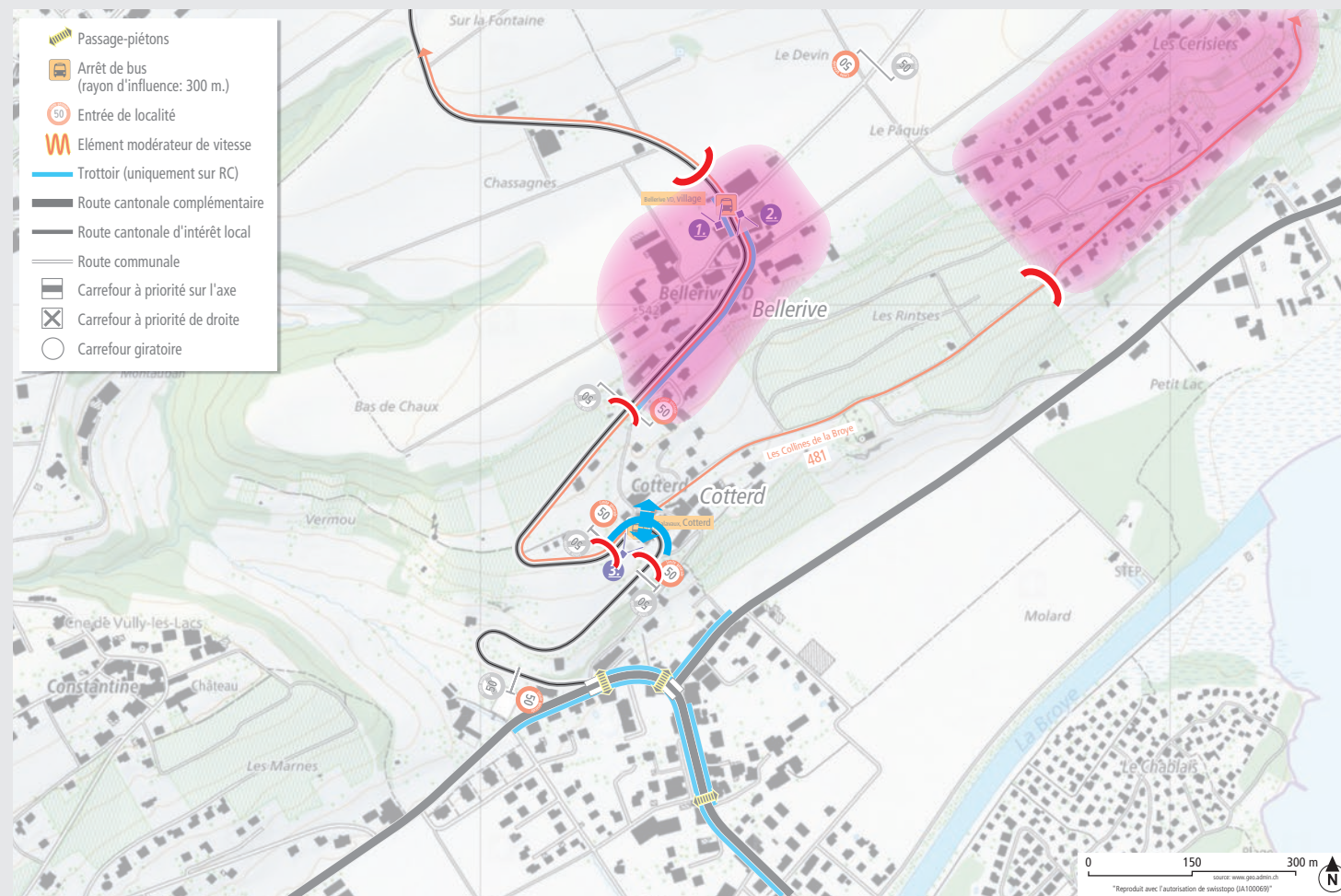
- Quartier "Les Cerisiers" hors de la zone de desserte TP

Enjeux

- Modération de la traversée de Cotterd et de l'entrée de localité
- Amélioration de l'arrêt de bus "Cotterd"

Cotterd et Bellerive

Situation et localisation des mesures



Enjeux locaux

- Modération de la traversée de Cotterd et de l'entrée de localité
- Amélioration de l'arrêt de bus "Cotterd"

Mesures d'exploitation et d'aménagement

Traversée de localité: ●

- Traversée déjà aménagée

Entrées de localité: ●

- Création de portes d'entrées dans la zone urbanisée

Sécurité piétonne: ●

- Aménagement d'un trottoir au centre de Cotterd, en relation avec l'arrêt de bus
- Sécurisation de la traversée piétonne entre les deux arrêts

Sécurité vélos: ●

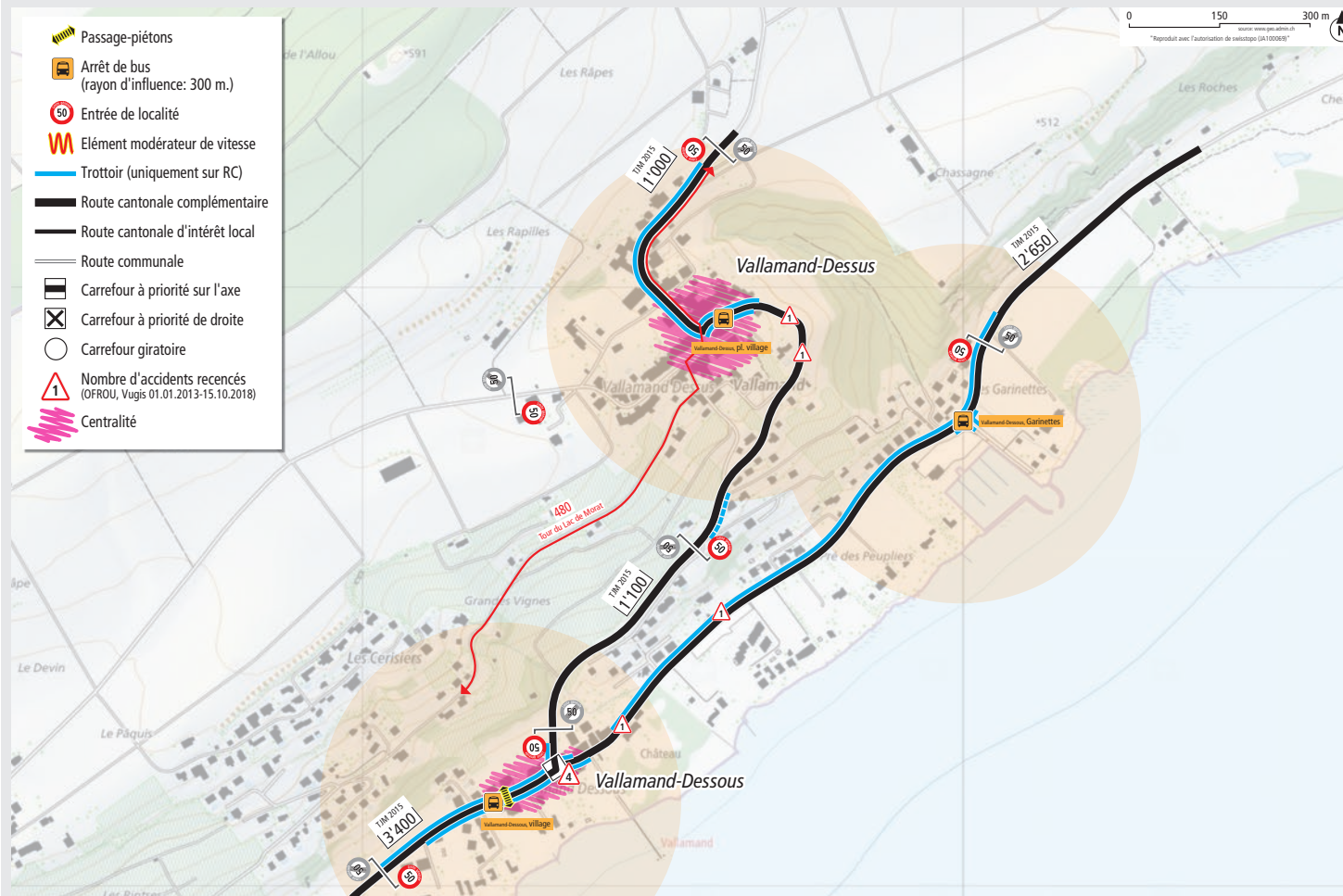
- Pas de mesures

Quartiers d'habitation: ●

- Modération (éventuellement zone 30?) en traversée de Bellerive et dans les quartiers

Vallamand

Situation



Diagnostic

Traversée de localité:

- Aménagement très routier, pas de modération en traversée de centralité à Vallamand-Dessus et Vallamand-Dessous
- Trafic élevé à Vallamand-Dessous (3'400 véh./jour)
- 4 accidents dont 3 avec implication d'un vélo et 1 mortel au carrefour des RC à Vallamand-Dessous

Entrées de localité:

- Pas de marquage des entrées de localité, situées hors de la zone urbanisée
- Pas de marquage de l'entrée dans la zone urbanisée à Vallamand-Dessus

Sécurité piétonne:

- Pas de passage-piétons à l'arrêt de bus "Garinettes"
- Trottoirs au centre des villages et le long de la Route du Lac

Sécurité vélos:

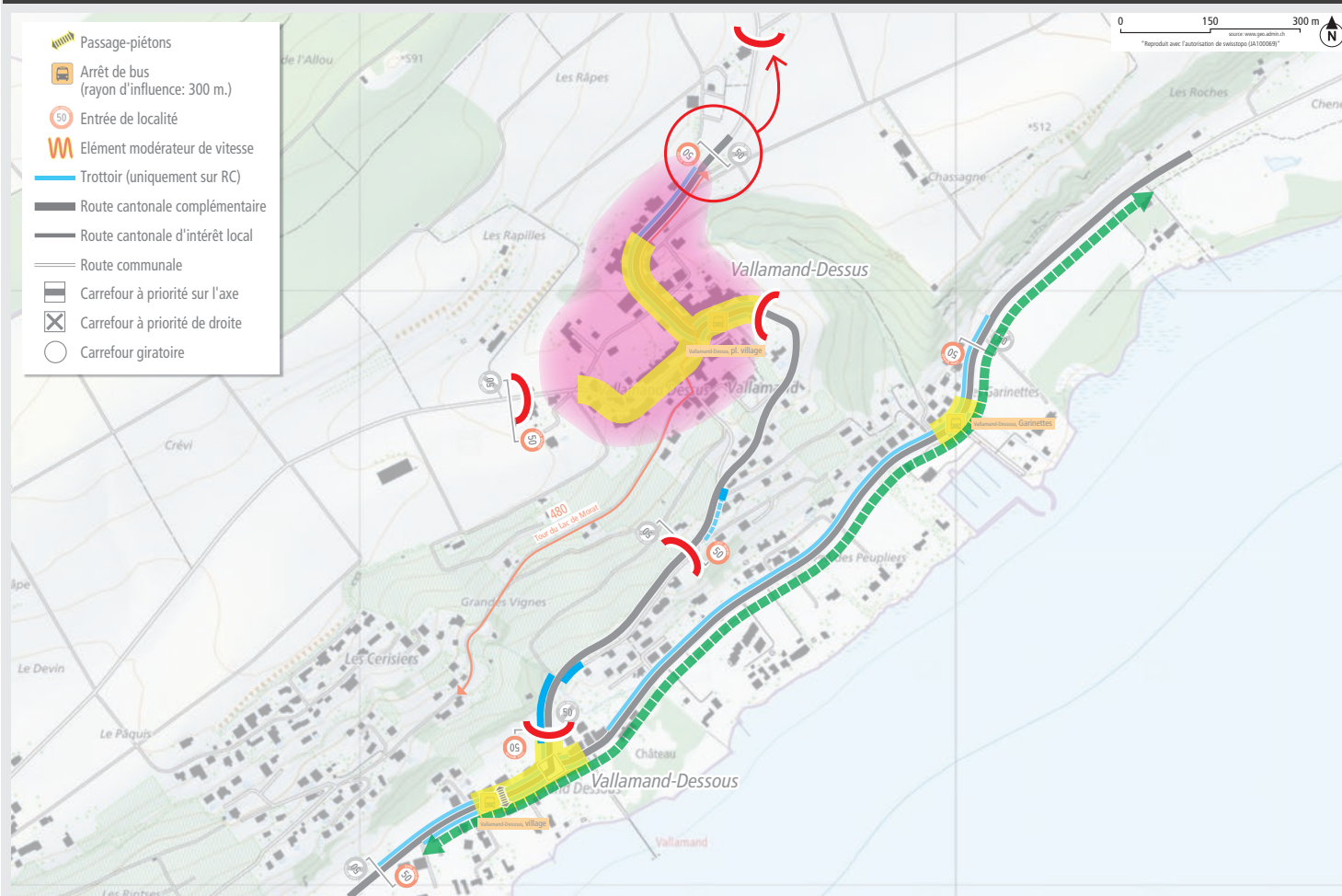
- Itinéraire vélos hors trafic sur le Chemin des Vignes (80-200 véh./jour, vitesses modérées (V85= 37-45 km/h.) source: DGMR 2015)
- Pas d'aménagements vélos en traversée de Vallamand-Dessus
- Aménagement routier sans modération et sans aménagements cyclables sur la Route du Lac (nombreux vélos, Tour du Lac)

Enjeux

- Modération des traversées de centralités
- Marquage des entrées de localité et en zone urbanisée
- Aménagements cyclables à la Route du Lac

Vallamand

Situation et localisation des mesures



Enjeux locaux

- Modération des traversées de centralités
- Marquage des entrées de localité et en zone urbanisée
- Aménagements cyclables à la Route du Lac

Mesures d'exploitation et d'aménagement

Traversée de localité: ●

- Vallamand-Dessus: requalification de la traversée de localité, revalorisation de l'espace public au centre du village
- Aménagement de modérateurs en lien avec les arrêts de bus à Vallamand-Dessous

Entrées de localité: ●

- Déplacement de l'entrée de localité avant le nouveau quartier au Nord de Vallamand-Dessus
- Création de portes aux entrées de la zone urbanisée

Sécurité piétonne: ●

- Amélioration de la sécurité par la requalification de la traversée de localité
- Prolongement des cheminements piétons le long des Champs-Roux et sécurisation des traversées

Sécurité vélos: ●

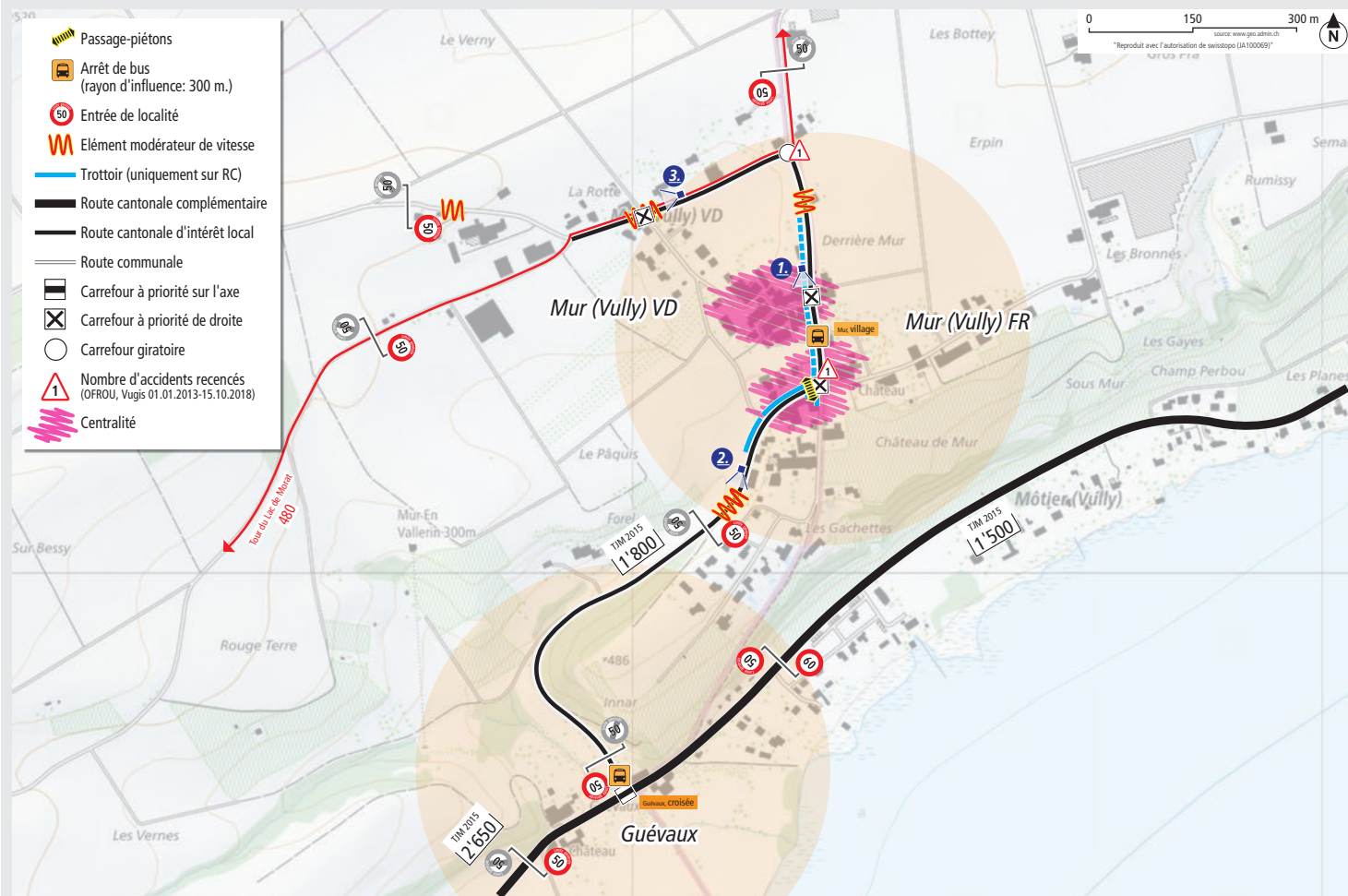
- Aménagements cyclables à la Route du Lac

Village: ●

- Modération (éventuellement zone 30?) dans les quartiers et en traversée de localité à Vallamand-Dessus

Mur

Situation



Diagnostic

Traversée de localité:

- Trafic relativement élevé en traversée de localité (1'800 véh./jour)
- Aménagement d'éléments modérateurs à plusieurs endroits

Entrées de localité:

- Marquage des entrées de localité et dans la zone urbanisée (décrochements horizontaux)

Sécurité piétonne:

- Trottoir au centre du village, bande piétonne au Nord de l'arrêt de bus
- Passage piéton au centre du village

Sécurité vélos:

- Pas d'aménagements cyclables, mais pas de points noirs en traversée de localité
- Itinéraire vélo hors du trafic principal, pas d'aménagement au giratoire d'accès à la RC

Enjeux

- Limitation du trafic de transit



Mur

Situation et localisation des mesures



Enjeux locaux

- Limitation du trafic de transit

Mesures d'exploitation et d'aménagement

Traversée de localité: ●

- Requalification de la traversée de localité et valorisation des espaces publics

Entrées de localité: ●

- Aménagements modérateurs existants
- Réaménagement du carrefour entre les RC à Guévaux

Sécurité piétonne: ●

- Pas de mesures, amélioration de la sécurité au centre par la requalification de la traversée de localité

Sécurité vélos: ●

- Aménagements cyclables sur la Route du Lac
- Aménagements cyclables au giratoire d'accès à la RC

Village: ●

- Modération (éventuellement zone 30?) dans les quartiers et en traversée de localité

Priorités de mise en oeuvre

